

26.02.2014 – 15:02 Uhr

auto-suisse: Oui au fonds routier, mais sans augmentation du prix d'essence*Berne (ots) -*

auto-suisse, l'association des importateurs suisses d'automobiles, salue en principe la création d'un fonds routier, proposée par le Conseil fédéral. Elle refuse toutefois catégoriquement l'augmentation prévue des prix de carburant, vu que les usagers de la route payent déjà bien assez à la caisse fédérale à l'heure actuelle. Il est au contraire impératif que le projet soit couplé au projet de l'«initiative pour un financement équitable des transports» (plus connus sous le nom d'«initiative vache à lait»).

Vu l'urgence importante quant à l'entretien et l'aménagement des routes nationales, la création d'un fonds garantissant un financement sûr et transparent est certes judicieuse et nécessaire. Le défi réside toutefois dans l'alimentation de ce fonds.

auto-suisse note avec satisfaction la proposition du Conseil fédéral d'attribuer au fonds routier, outre les redevances routières existantes, les recettes de l'impôt de 4 % sur l'importation d'automobiles. L'idée de soumettre à une taxe forfaitaire les voitures électriques jusqu'à présent exonérées de la redevance sur les importations, en vue de les faire participer aux frais de l'infrastructure routière, est en principe également bien reçue.

auto-suisse ne peut cependant sous aucun prétexte considérer comme justifié une augmentation de la taxe sur les huiles minérales, telle qu'elle est prévue dans le cadre du «fonds pour le financement des routes nationales et du trafic d'agglomération» (FORTA). Sa position est claire: tant que seuls 2,6 sur 9,5 milliards de francs payés par ses usagers sont effectivement utilisés en faveur de l'infrastructure routière, il est hors de question que des taxes supplémentaires soient prélevées.

auto-suisse exige au contraire que le projet soit impérativement couplé à l'«initiative vache à lait». Cette dernière demande que les recettes provenant des transports routiers soient investies de façon conséquente dans l'infrastructure routière. C'est le seul moyen de garantir que les fonds routiers ne seront plus détournés à l'avenir ou utilisés pour des subventions croisées de toute nature. L'initiative vache à lait étant déposée le 10 mars, le Conseil fédéral et le Parlement pourront en effet traiter les deux projets parallèlement.

Contact:

Max Nötzli, Président
079 209 30 04
m.noetzli@auto-schweiz.ch

Andreas Burgener, Directeur
079 474 21 04
a.burgener@auto-schweiz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100751930> abgerufen werden.